Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 07/01/2020

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. JOUVE
M. RAYMON
M. PAILLET
Mme GIGUET

Secrétaire : Mme BONNET

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. DEJOU (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. BRUN (CGT)
M. TEUILLIERAS (CGT)
M. VEYLET (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)
M. GALLOT (Solidaires)
M. GRIFFAULT (Solidauires)

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire de l'intersyndical suivante :

«Monsieur le Président,

L'année 2019 qui vient de se terminer a été marquée par un incontestable rejet des contre-réformes initiées par le gouvernement et portées âprement par nos directeurs.

L'heure semble au changement, c'est pourquoi nous tenons à remercier le directeur départemental que vous êtes des vœux qu'il a adressés à l'ensemble des agents du département. Vous espérez une année 2020 « d'écoute et de dialogue ».
Vous rejoignez enfin nos souhaits concernant le dialogue social. Ce 1er janvier serait-elle la date pivot qui marquera la fin du mépris jusqu'alors exprimé envers les personnels et leurs représentants ?
Cette révolution ne pouvait, semble-t-il, avoir lieu sans un ultime soubresaut.

Celui-ci est de taille : la signature le 30 décembre de « la charte d'engagements du Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques », validée par la direction générale, tout en restant muet sur le calendrier de sa mise en œuvre.
Puisque vous êtes dorénavant à l'écoute, entendez nos vœux revendicatifs :

- *Abandon du plan Darmanin du « nouveau réseau de proximité »,*
- *Arrêt des suppressions d'emplois,*
- *Retrait du projet de réforme des retraites.*

L'année qui vient de s'écouler a vu une remarquable mobilisation des agents de la DGFIP contre le plan Darmanin et sur la dernière période pour s'opposer à la contre-réforme des retraites.
Nous espérons que vous avez entendu le message délivré par les agents de la DDFiP du Cantal lors de ces journées de mobilisation dont plusieurs ont dépassé les 50 % de grévistes et ne resterez pas sourd au message qu'ils ne manqueront pas de vous envoyer ce jeudi 9 janvier. »

En réponse à notre déclaration, M. JOUVE prend note de nos revendications réaffirmées mais considère qu'elles ne sont pas de sa compétence.

1) Approbation des procès-verbaux des 26 novembre et 6 décembre 2019 :

Approbation de ces deux PV de CTL boycottés par les organisations syndicales.

2) Situations des emplois – PLF 2020 :

La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de 1 500 emplois pour la DGFIP.
Pour notre département cela se traduit par la suppression de 2 emplois à savoir -1B pour la Trésorerie de Vic-sur-Cère et -1 C au SIP/SIE de Saint-Flour.

Ces suppressions s'accompagnent d'une réorganisation et d'un transfert d'emploi.
Pour la catégorie B : -1B à la Trésorerie d'Aurillac, -1B au SIP/SIE de Mauriac et +2B au SIP/SIE de Saint-Flour. Pour la catégorie de C, -1C au SIP/SIE de Saint-Flour et +1C à la Trésorerie d'Aurillac.
Ces transferts ne servent qu'à se rapprocher des effectifs réels dans la perspective du changement du système de mutation et de la réduction du nombre des ALD.

Ces nouvelles suppressions d'emplois sont inacceptables et ne font que renforcer le désarroi de nos collègues.

Bien évidemment, tout comme les autres organisations syndicales, nous avons voté « contre ».

3) Les ponts naturels 2020 :

Le calendrier 2020 présente 2 ponts naturels : le vendredi 22 mai et le lundi 13 juillet.
Nous avons voté « pour ».
En effet, ces ponts satisfont une majorité de nos collègues d'autant plus dans le contexte de réduction des effectifs.

4) Questions diverses :

Nous avons interrogé M. Jouve sur la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques, présenté à l'ensemble des agents via Ulysse15 le 31/12/19. Il considère que la signature de cette charte, effectuée dans la précipitation à la demande de la Préfète, achève ce qu'il appelle la concertation sur notre futur réseau.

Nous n'avons jamais voulu participer à une quelconque négociation sur ce projet totalement destructeur pour le service public.

Cette pseudo-concertation étant achevée, nous demandons des précisions sur le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de ce projet

➢ au 01/01/2021 :

- Fermeture du SIP/SIE de Mauriac, des trésoreries de Mauriac, Riom, Saignes et Saint-Martin-Valmeroux
- Création d'un SGC à Mauriac (avec maintien du secteur hospitalier et Ehpad jusqu'au 01/01/22) et d'un poste de conseiller des collectivités locales ;

➢ au 01/01/2022 :

- Fermeture du SIP/SIE de Saint-Flour, des trésoreries de Saint-Flour, Massiac, Murat et Chaudes-Aigues ;
- Création d'un SGC à Saint-Flour, d'une Trésorerie hospitalière (regroupant tous les hôpitaux et Ehpad hors arrondissement d'Aurillac jusqu'au 01/01/23), d'une antenne « pérenne » à Murat, d'un SIP départemental à Aurillac, d'un SIE départemental à Aurillac et d'un poste de conseiller des collectivités locales;

➢ au 01/01/2023 :

- Fermeture des trésoreries d'Aurillac Banlieue, Aurillac Ville, Vic-sur-Cère, Maurs et Paierie départementale ;
- Création d'un SGC à Aurillac, d'une antenne « pérenne » à Maurs, d'une antenne « pérenne » à Aurillac de la Trésorerie hospitalière et d'un poste(s ?) de conseiller des collectivités locales.

Cette charte et le caractère « pérenne » de certaines implantations n'est valable que jusqu'en 2026 et n'engage comme pour toutes bonnes promesses politiques que ceux qui veulent bien la croire.

Dans ce contexte d'abandon des services publics et dans le cadre du projet des réformes des retraites nous appelons à la mobilisation ce jeudi 09/01/2020.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFiP

SECTION DU CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 *% de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt*